



MINISTÈRE
DU BUDGET, DES FINANCES
ET DES POUVOIRS PUBLICS,
*en charge du développement
de l'économie numérique*

SERVICE DU PERSONNEL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

CONCOURS D'ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF
DE LA FONCTION PUBLIQUE
DE LA POLYNESIE FRANCAISE
Specialité « éducateur spécialisé »

UNE ETUDE DE CAS COMPORTANT UNE NOTE A ETABLIR A
PARTIR D'UN DOSSIER, SUR UNE SITUATION EDUCATIVE OU
SOCIALE

Jeudi 5 février 2009 de 8h00 à 11h00
(Durée : 3 heures)

Aucun document n'est autorisé, ni même l'usage de la calculatrice.

Le sujet comporte 5 pages.

SUJET :

A la suite du rapport éducatif concernant la famille F., le Juge pour Enfants a ordonné une mesure d'Assistance Educative en Milieu Ouvert.

En vous appuyant sur les éléments de ce rapport, vous caractériserez le ou les dangers encourus par les enfants. Vous établirez un projet éducatif en fonction de la situation décrite et de la mission explicitée dans les articles 375 et suivants du Code de Procédure Civile (Ordonnance du 23 XII 1958 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger).

RAPPORT EDUCATIF

ORIGINE DE LA MESURE DE CONSULTATION

Une enquête sociale est demandée par la Juge des enfants à l'égard des enfants F. après l'inculpation des parents, Monsieur et Madame, pour mauvais traitements en 2008 et les condamnations de Monsieur à deux ans de prison ferme et Madame à six mois avec sursis.

Nous avons rencontré Mme F. à plusieurs reprises ainsi que les enfants. Nous avons eu des échanges téléphoniques avec la directrice du centre de détention où est incarcéré Mr F. et nous devons le rencontrer très prochainement.

EVOLUTION DE LA SITUATION

Mme F. vit toujours depuis l'incarcération de son mari, dans une vallée isolée de Papara, dans la maison dont ils sont propriétaires.

Habitent toujours au domicile le frère de Madame F. ainsi que le frère de Mr F. (qui d'ailleurs doit être incarcéré suite à une condamnation pour conduite sans permis).

L'état de la maison ne cesse de se dégrader en raison du désinvestissement des adultes pour les tâches matérielles.

Les relations avec le voisinage semblent s'être apaisées. Nous avons même pu constater une amorce de solidarité vis à vis des enfants. Il est à noter qu'un seul signalement nous a été transmis émanant d'une ancienne amie de la famille qui ne rencontre plus les enfants depuis plusieurs mois.

Mme F. se montre beaucoup plus accessible depuis l'incarcération de son mari. Elle demande même très expressément une aide, en premier lieu pour avoir des relations sociales, pour échanger sur ses difficultés mais également un soutien par rapport à son rôle éducatif.

De surcroît, Mme F. est enceinte et doit donner naissance à un petit garçon. Cette 8^{ème} grossesse la fatigue beaucoup. Compte tenu de ces difficultés elle a demandé à rencontrer un psychologue du service.

Nous lui avons proposé un placement en institution où elle ne pourrait amener que les 2 plus jeunes enfants.

Jusqu'à présent Mme F. ne veut se séparer d'aucun de ses enfants. Nous envisageons de négocier à nouveau une admission.

.../...

Cette solution aurait pour avantage d'éviter une longue séparation mère/enfants, séparation qui, de toutes façons, interviendra au moment de l'accouchement de Mme F.

Mme F. se montre très anxieuse par rapport à cette période et elle souhaite la préparer. Elle craint que ses enfants subissent les conséquences de cette séparation au niveau scolaire.

Mme F. est très attachée à l'unité de la structure familiale. Elle investit de façon différente chacun des enfants. Moana (13 ans) est chargé de l'épauler, la seconder, au point où elle ne voulait pas qu'il participe à un séjour à Moorea. Il a fallu que le directeur du collège vienne négocier avec elle pendant un long moment pour obtenir son accord par exemple et il veut faire des activités sportives pendant les week-ends et les vacances. Il se démarque très nettement de ses frères et sœur au niveau de son apparence (propreté, cheveux coupés courts, etc...). Il a un contact facile, se montre très ouvert et demandeur. Il est scolarisé en 6^{ème} et obtient des résultats moyens.

Il a par ailleurs commis un vol d'argent dans une association en compagnie de son oncle au cours de l'été dernier. Une médiation réparation pénale est actuellement en cours à la demande du Parquet.

Teiva (14 ans), l'aîné de la famille, apparaît beaucoup plus fermé et fuyant vis à vis de l'intervenant. Il redouble la classe de 6^{ème} et obtient de mauvais résultats.

Teiki (11 ans) cherche le contact avec l'adulte. Sa mère, à l'instar de son père, porte un jugement négatif sur lui. Il affiche en permanence une saleté qui semble être l'expression d'un malaise profond.

Il est décrit par l'instituteur comme un enfant triste, « à fleur de peau », dépressif. Il a une bonne mémoire et un raisonnement assez rapide mais n'est pas mobilisé par le travail scolaire.

Il n'est pas du tout intégré auprès de ses camarades de classe. Il est pris en charge par le RASED depuis la rentrée scolaire.

Narii (9 ans) est décrit par l'instituteur également comme un enfant en difficulté. Il a fait l'objet d'un signalement du psychologue scolaire pour des problèmes de compréhension. Toutefois, étant donné la bonne relation qu'il a avec le maître, il peut progresser. Il est également mis à l'écart par les autres élèves.

Tamatoa (7 ans) qui est scolarisé en classe de CP, malgré une tendance à bâcler son travail, obtient de bons résultats. C'est un garçon intelligent, vif, qui a envie de réussir. Il est le seul à être intégré au groupe de sa classe.

Tautu (3 ans) semble aujourd'hui rattraper le retard d'éveil que nous avons constaté précédemment, subsiste toutefois le problème d'hygiène. Il gagnerait à être scolarisé.

.../...

Herenui (2 ans) paraît de se développer normalement dans le contexte qui est celui de sa famille ; à savoir, laisser-aller important sur le plan de la propreté, et vraisemblablement de l'hygiène alimentaire. C'est une enfant pâle au regard triste.

Les enfants rendent visite en compagnie de leur mère et à tour de rôle à leur père au centre de détention.

Mr F. selon la directrice du centre de détention, ne semble pas avoir compris le sens de son incarcération. Il dit ne pas avoir maltraité ses enfants et s'estime toujours victime d'une injustice.

CONCLUSION

L'attachement de Mme F. à ses enfants est réel et ses préoccupations quant à l'avenir de sa famille sont sincères. Elle avoue être en difficulté par rapport à la prise en charge de 7 enfants en étant enceinte.

D'autre part, Mme F. reconnaît que la décision prise avec son mari de venir s'installer dans la maison familiale de Papara, après avoir vécu à Papeete complique sérieusement la vie de ses 7 enfants. En effet, isolés de tout, sans voiture ni autre moyen de communication (téléphone) et en grande partie rejetés par le voisinage, les enfants ont peu d'activités de loisirs, ce qui crée encore plus de tension.

Si Mme F. reconnaît sa part de responsabilité dans cette situation, elle en assume de plus en plus difficilement les conséquences, et particulièrement sur le plan financier. Nous avons tenté de lui en faire prendre conscience, surtout en ce qui concerne cette 8^{ème} grossesse.